

D 1021 BRÉSIL: AVOCATS ASSASSINÉS DANS LES
CONFLITS DE LA TERRE

Depuis 1977 19 avocats ont été assassinés, 1 a disparu, 8 ont fait l'objet d'une tentative d'homicide, 14 ont reçu des menaces de mort, 19 ont été victimes d'agressions physiques ou morales, 7 ont été illégalement emprisonnés, et 15 ont vu leurs activités professionnelles soumises à restriction. Dans la quasi totalité des cas, il s'agit d'affaires liées aux conflits de la terre (cf. DIAL D 983 et 1002). Tel est le bilan qui ressort de l'enquête de la Commission des droits de l'homme (CDH) du conseil fédéral de l'Ordre des avocats du Brésil (OAB), dans un rapport intitulé "Violence contre l'avocat" et daté du 17 septembre 1984. Il est précisé dans l'introduction au rapport qu'il s'agit d'une "liste partielle". Ce document donne la mesure de l'intensité des conflits de la terre dans le "Far-West" brésilien d'aujourd'hui.

Note DIAL

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
DU CONSEIL FÉDÉRAL DE L'ORDRE DES AVOCATS DU BRÉSIL

(Sont omis dans cette liste les cas d'arrestation
et d'agression physique ou morale) (Note DIAL)

Eugênio Lyra - Homicide

Avocat du syndicat des travailleurs de Santa Maria da Victoria, Bahia, assassiné le 22/09/77.

Onério Ferreira Vieira - Homicide

Avocat assassiné en 1977, dans la juridiction de Quirinópolis, Goiás, pour son travail dans une action civile (partage). Procès CDH 097/84.

Lindolfo Cordeiro - Homicide

Ancien conseiller juridique de la Fédération des travailleurs de l'agriculture (FETAG) de l'Etat du Ceará, assassiné en 1978. Procès CDH 027/84.

Olavo Berquó - Tentative d'homicide

Avocat blessé par MM. Waldomiro Rodrigues Gomes Pereira et Rui Carmo dos Santos en 1978, devant son domicile, quand il a reçu trois balles de revolver pour son travail dans une action judiciaire de partage et de délimitation de terres, dans la circonscription judiciaire de Trindade, Goiás. Procès CDH 091/84.

Manoel Mota - Tentative d'homicide

Fait survenu le 26 juillet 1978 à Uruçu, Goiás, à 22 H, quand l'avocat a reçu trois balles de la part de tueurs contractés par M. Jurandir Adorio Bueno, pour son travail dans une action de maintien de propriété devant une violence imminente. Procès CDH 093/84.

Alceu Dantas Maciel - Homicide

Avocat assassiné dans l'exercice de sa profession le 19 juillet 1979, à 11 H 20, dans la circonscription judiciaire d'Uruçu, Goiás, par les policiers militaires suivants: sergent Miguel de Souza Luz, Octacilio Carlos Veloso, Juarez Pereira da Silva et Waldir Ferreira Marques. Procès CDH 094/84.

Agenor Martins de Carvalho - Homicide

Avocat de la Confédération national des travailleurs de l'agriculture (CONTAG) et du Syndicat des travailleurs ruraux du Rondônia, assassiné le 09/11/80 à Porto Velho. Procès CHD 028/84.

Joaquim Ferreira Abadia - Homicide

Avocat de la Commission pastorale de la terre et du Syndicat des travailleurs ruraux, assassiné le 21/10/80 dans la ville de Jussara, Goiás. Procès CDH 029/84.

Fernando Tristão Fernandes - Tentative d'homicide

La plainte a été déposée par l'avocat lui-même à l'OAB du Mato Grosso do Sul pour demander protection. Le procès a été introduit auprès du Conseil de défense des droits de la personne humaine. Procès CDH 013/80.

Hélio Hilarião - Homicide

Avocat assassiné dans la ville de Senhor do Bonfim, Bahia, en 1984. Procès CDH 043/84.

Alziro da Mota Santos - Homicide

Avocat assassiné en 1981, dans la ville de Curitiba, Santa Catarina. L'auteur des coups de feu, Sandir Quadra Leite, a été condamné à 18 ans de réclusion et l'instigatrice du crime, à 16 ans. Le mandataire, Florisbal Moraes, a été condamné à 10 ans de réclusion. Procès CDH 045/84.

Leopoldo Freire dos Santos - Homicide

Avocat assassiné par balles le 6 septembre 1981 à Itaboraí, Rio do Janeiro, dans la localité de Sambatiba. Me Leopoldo soutenait les intérêts des petits paysans de la région depuis 1973. D'après les informations disponibles, le crime serait lié aux conflits de délimitation de terres portés devant la justice. Dossier communiqué au Conseil de défense des droits de la personne humaine le 22 septembre 1981. Procès CDH 029/81 (MJ 020.692/81).

Joaquim das Neves Norte - Homicide

Avocat assassiné par balles le 12 juin 1981 à Naviraí, Mato Grosso do Sul. La victime militait en faveur des travailleurs agricoles, des petits paysans et des métayers de la commune de Naviraí. Il était avocat de la Commission pastorale de la terre et du Syndicat des travailleurs ruraux. D'après les informations de l'Association nationale des avocats des travailleurs de l'agriculture (ANATAG), Me Joaquim était menacé de mort depuis janvier 1980,

suite à la mesure judiciaire obtenue pour mettre un frein aux destructions de cultures des petits paysans par les propriétaires des Domaines Jequitibá, Entre Rios et Agua Doce. La section de l'OAB du Mato Grosso do Sul a désigné deux avocats pour suivre l'enquête policière, en raison des faiblesses de celle-ci et du manque d'indices précis sur l'auteur du crime. Dossier communiqué au Conseil de défense des droits de la personne humaine le 22 septembre 1981. Procès CDH 018/81 (MJ 020.690/81).

Claúdio de Castro Magalhães - Homicide

Avocat assassiné le 17/01/81 dans l'exercice de sa profession. Il était conseiller juridique de la FUNABEM de l'Etat de Rio de Janeiro et il avait été désigné pour faire la lumière sur un attentat aux moeurs contre des mineurs dans ladite Fondation. La plainte pour homicide a été présentée à l'OAB par Me Agenor Teixeira Magalhães, père de la victime et ancien secrétaire général du Conseil fédéral de l'Ordre des avocats du Brésil. Notification a été faite à la Commission des droits de l'homme de la section de Rio de Janeiro. Procès CDH 010/82.

Waldir de Paiva Carneiro - Menaces de mort

Avocat inscrit à l'OAB-Rio de Janeiro sous le n° 37556. Il a été menacé par des policiers du 24e commissariat après avoir dénoncé les tortures subies par son client Paulo César Aguiar de Souza dans ce commissariat. Après avoir constaté les lésions sur le corps de son client, l'avocat s'est adressé au titulaire du commissariat, lequel ne l'a pas reçu. Il en a référé au commissaire Wanderley Silveira, lequel lui a répondu qu'il ne ferait rien, que tout était dans l'ordre et qu'il agissait en fonction de ses prérogatives. L'avocat s'est alors adressé au commissaire divisionnaire de service en lui relatant le fait. Le commissaire a aussitôt téléphoné au 24e commissariat pour demander des informations et exiger un examen des lésions corporelles. L'avocat a également fait savoir, dans sa lettre à l'OAB de Rio de Janeiro que, ce même jour, il avait assisté au passage à tabac d'un autre prisonnier dans le couloir de ce même commissariat. Pour toutes ces raisons, l'avocat est menacé de mort par les policiers, ainsi que son client Paulo César. Me Waldir a demandé une protection physique pour lui et son client. La Commission des droits de l'homme et l'Assistance judiciaire de la section de Rio de Janeiro a transmis au Secrétariat d'Etat à la sécurité et au procureur général de cet Etat une copie de la demande de Me Waldir pour bénéficier des mesures appropriées. Une demande a été faite au ministre de la justice le 13/04/84 pour l'ouverture d'une commission d'enquête. Procès CDH 046/82.

Afrânio de Oliveira e Silva - Menaces de mort

Avocat de la Fédération des travailleurs de l'agriculture du Minas Gerais, il a reçu des menaces de mort et d'enlèvement de ses enfants pour son travail dans les actions judiciaires menées par la FETAG contre des propriétaires fonciers du nord de l'Etat, Vale do São Francisco et Vale do Jequitinhona, d'après le bulletin "Reforma Agraria" de septembre/octobre 1981. Procès CDH 039/84.

Nalva de Souza Sampaio - Menaces de mort

L'avocate Nelva travaille pour le Syndicat des travailleurs ruraux de la commune de Nazaré, Bahia, à l'encontre des intérêts de grands propriétaires terriens de la région. Suite à cela, elle a reçu des menaces de mort à plusieurs reprises, ce qui a conduit la Fédération des travailleurs de l'agriculture de l'Etat de Bahia à en référer officiellement à plusieurs autorités pour dénoncer ces menaces. Procès CDH 041/84.

Tayron Bueno de Santana - Homicide

Fait survenu en 1981 à Goiás Velho, Etat de Goiás, pour son activité d'avocat dans une action judiciaire portant sur des problèmes de terres. Procès CDH 096/84.

Wagner Alves Júnior - Homicide

Crime survenu dans la circonscription judiciaire de Caçu, Goiás, en 1980 ou 1981, dans son bureau d'avocat. Procès CDH 098/84.

Vanderley Caixe - Tentative d'homicide

Avocat blessé le 13 février 1982 à João Pessoa, Paraíba. Me Vanderley est avocat et coordinateur du Centre de défense des droits de l'homme, de conseil et d'éducation populaire, organisme qui entend apporter une aide juridique aux personnes à faibles revenus; la plupart des cas traités se rapportent à des conflits de terres. En raison de ses activités, cet organisme a déjà fait l'objet de menaces variées et répétées. Pour la deuxième fois, Me Vanderley a été victime d'attentat, par l'incendie de sa voiture, cette fois détruite totalement. La plainte a été déposée par l'OAB, section de la Paraíba. Communication a été faite au Conseil de défense des droits de la personne humaine le 15 juin 1982. Procès CDH 006/82 (MJ 2020.690/81).

Gabriel Sales Pimenta - Homicide

Avocat assassiné par balles le 18 juillet 1982 à Marabá, Pará. Mgr Alvaro Pereira, évêque de Marabá, a fait savoir que Me Pimenta avait commencé à recevoir des menaces aussitôt après avoir gagné la cause de réintégration de propriété contre Manoel Cardoso Neto, propriétaire du Domaine Pam Sêco. Le collègue avait toujours milité en faveur des travailleurs ruraux, d'abord à Porto Nacional (Goiás) puis à Conceição do Araguaia (Pará). Il avait été l'un des fondateurs de l'Association nationale des avocats de travailleurs de l'agriculture - ANATAG. Dans les dernières années, après la fondation du Syndicat des travailleurs ruraux de Marabá, c'est là qu'il exerçait sa tâche. Gabriel Sales Pimenta était âgé de 27 ans. Communication faite au Conseil de défense des droits de la personne humaine le 27 juillet 1982. Procès CDH 020/82.

Antonio de Albuquerque - Menaces de mort

Le 26 novembre 1981, dans l'exercice de sa profession, alors qu'il défendait son client Assis Silva qui avait été arrêté illégalement, l'avocat a été menacé dans les locaux de la 6e sous-division de police de Foz de Iguaçu par l'agent Cezar Alencar Souza, dit "Tête-de-mort", qui a brandi son arme dans la direction de l'avocat après que celui-ci eut constaté que son client avait été frappé. Procès CDH 040/81.

Carlos Alberto de Oliveira - Menaces de mort

Avocat du Pôle syndical d'Itaberaba qui a été menacé de mort, le 7 juillet 1982, dans le bureau des affaires civiles, conformément au bulletin "Reforma Agraria" n° 5 de septembre/octobre 1982. Procès CDH 036/84.

Lúcia Lyra - Menaces de mort

D'après le bulletin "Reforma Agraria" n° 5 de septembre/octobre 1982, l'avocate de la FETAG de Bahia a reçu des menaces de mort parce qu'elle défendait les cultivateurs de Casa Nova. Procès CDH 037/84.

Odair Carmelo Eugênio Paulmichel - Homicide

Avocat assassiné froidement par un tueur à gages nommé Etelevino do Nascimento, dans la ville de São Miguel D'Oeste le 13/01/82. La section OAB de Santa Catarina a publié une note de soutien à la famille de l'avocat assassiné dans le journal "O Estado" le 16/01/82. Par ailleurs une enquête policière a été ouverte dans la circonscription judiciaire de São Miguel D'Oeste. Procès CDH 046/84.

Edna Carvalho Kleemann - Menaces de mort

Avocate de Curitiba qui a reçu des menaces de mort pour sa défense de la cause de Balneário de Camboriú en janvier 1982. Procès CDH 047/84.

Luiz Romeu Cavalcanti da Fonte. Menaces de mort

Avocat du mouvement syndical de Pernambuco, menacé de mort par des fournisseurs de canne à sucre furieux des victoires successives des travailleurs de la canne lors des dernières campagnes salariales, en décembre 1982. Procès CDH 050/84.

Olício França Leão - Tentative d'homicide

Le 10 avril 1982, dans la circonscription judiciaire de Rio Verde, Goiás, à 9 H 30 du matin, cet avocat se trouvait devant ^{chez} lui en compagnie de deux amis, quand il fut victime d'une tentative d'homicide de la part d'un certain Severino dos Anjos Alexandre, lequel chercha à l'atteindre d'un coup de feu de calibre 38. Le motif de l'agression était l'action en justice déclenchée par l'avocat contre l'agresseur pour recouvrement d'honoraires. Procès CDH 090/84.

Demartin Bezerra da Silva - Homicide

Avocat assassiné le 25 août 1982 à Goiás par un tueur à gages, pour exercice professionnel dans les affaires foncières. Procès CDH 095/84.

Irene Bricati da Silva - Tentative d'homicide

L'avocate a été victime d'attentat le 1er mai 1983, pour exercice de sa profession dans la commune de Alta Floresta, Mato Grosso, en faveur de 6.000 orpailleurs menacés d'expulsion des terres où ils travaillaient, alors que le litige était porté devant le juge de la 3e chambre civile de Cuiabá et le Tribunal fédéral de recours. Communication faite au Conseil de défense des droits de la personne humaine le 23 août 1983. Procès CDH 013/83.

Teresinha de Brito Braga - Tentative d'homicide

Avocate victime d'attentat à la bombe à son lieu de résidence à Campina Grande, Paraíba. La collègue est membre de la Commission justice et paix de Campina Grande et avocate des petits paysans, des travailleurs ruraux et des petits propriétaires en conflits de terres. D'après le rapport fait par l'avocate elle-même auprès du conseil fédéral de l'Ordre des avocats du Brésil, les motifs de l'attentat sont liés à l'exercice de sa profession et aux accusations qu'elle avait faites contre des policiers membres de l'"Escadron de la mort". Après la mort de la responsable syndicale Margari da Alves, d'Alagoa Grande (assassinée par des tueurs à gages), les menaces de mort ont redoublé. D'après la collègue, ces menaces résultent de l'aggravation des conflits de la terre entre les cultivateurs du Domaine Amazonas et son propriétaire, Ismael da Cruz Gouveia Filho. Procès CDH 029/83.

Francisco de Assis Moura - Homicide

Avocat assassiné dans la ville de Pesqueira, Pernambuco, le 01/12/83. La victime plaidait dans des conflits du travail et était ancien candidat à la mairie au titre du PMDB. Le crime est lié aux procès du travail en cours dans plusieurs villes de l'intérieur du Pernambuco, procès allant à l'encontre d'intérêts puissants. Procès CDH 042/84.

Rogério Otavio Ramos - Menaces de mort

Avocat conseil de la section OAB de Santa Catarina qui a reçu des menaces de mort en janvier 1983 pour avoir dénoncé la pratique de tortures par des policiers civils, conformément à la déclaration n° 220/84-GP-section OAB de Santa Catarina. Procès CDH 048/84.

Luciene Alves - Menaces de mort

L'avocate reçoit constamment des menaces de mort depuis 1983, de la part d'un grand propriétaire de la région de Maragi, dans l'Alagoas, conformément aux informations du département d'enquêtes et d'études de la section OAB de São Paulo, transmises le 29 juin 1984 et adressées à la commission des droits de l'homme. Procès CDH 054/84.

João Carlos Batista - Menaces de mort

Avocat publiquement menacé de mort par M. Leome Loureiro dans l'exercice de sa profession auprès du Syndicat des travailleurs ruraux de São Domingos do Capim, dans l'Etat du Pará. Procès CDH 001/84.

José Morato - Menaces de mort

Avocat victime d'une agression et de menaces de la part de Gilberto Marques par le biais d'un article en publicité payée dans "Jornal de Goiás" du 30 avril 1983. Procès CDH 087/84.

Alaor Caetano Ataides - Tentative d'homicide

Avocat qui, le 18 juin 1983, à Rio Verde, a été l'objet d'un attentat, conformément à la note publiée par la section OAB de Goiás "L'OAB et la violence", le 22 juin 1983. Procès CDH 019/83.

Pedro Marques da Cunha - Tentative d'homicide

Avocat des travailleurs ruraux de l'Etat d'Acre. L'Association brésilienne de réforme agraire (ABRA) a demandé "des mesures énergiques" au gouverneur de l'Acre sur l'attentat dont a été victime l'avocat. Dans son télégramme au gouverneur, l'ABRA déclare que "à l'heure où le gouvernement fédéral fait largement campagne à son profit autour de la loi de prescription, il est inadmissible que continuent les attentats contre les travailleurs ruraux et leurs défenseurs". Procès CDH 032/84.

José Marques de Souza - Tentative d'homicide

Avocat ayant obtenu l'enregistrement d'une plainte pour réintégration de propriété en faveur d'un groupe de paysans à Aporá, Bahia, ce qui a provoqué une violente réaction de la part du conseil municipal PDS, Enock Ferreira, qui revendiquait cette aire pour lui. Ce conseiller municipal et un certain Zé Pretinho sont recherchés par la police pour tentative d'homicide sur la personne de l'avocat. Procès CDH 033/84.

José Alves da Silva - Homicide

Plainte reçue à l'OAB par un télex envoyé par la Société de défense des droits de l'homme d'Alagoas sur le climat de violence et d'insécurité régnant dans l'Etat. Le même télex informe que l'avocat José Alves da Silva a été assassiné dans la ville de São José da Tapera, Alagoas, avec plusieurs autres personnes. Procès CDH 009/84.

Adalberto Ribeiro Júnior - Menaces de mort

Avocat menacé de mort le 3 mai 1984 par Vilmar Dias Ferreira pour son action dans une procédure exécutoire contre l'agresseur à Goiás. Procès CDH 086/84.

Marco Antonio Ayres Cruvinel - Tentative d'homicide

Avocat atteint, le 27 juin 1984 à 17 H 30, dans la circonscription judiciaire de Rio Verde, Goiás, par des tueurs aux ordres de M. Jorge Lemos Moraes, pour une action exécutoire engagée par l'avocat contre l'agresseur. Procès CDH 092/84.

Glei Roberto Vilela - Menaces de mort

Avocat menacé de mort dans la ville de Niquelândia, Goiás, pour une procédure de division et de délimitation de terres, conformément aux informations de la section OAB de Goiás, rapport n° 1541/84. Procès CDH 088/84.

José Edvaldo Lacerda Ribeiro - Tentative d'homicide

Avocat du travail qui a reçu six balles à bout portant le 04/05/84 à Montes Claros, Minas Gerais. Le fait a été dénoncé à la CDH par M. José Leonel Póvoa, parent de la victime, le 20/08/84. L'avocat ainsi atteint exerce sa profession en milieu rural; avant l'attentat il avait reçu des menaces. Me José a comparu devant cette commission après avoir pris connaissance des préoccupations de l'OAB concernant les violences pratiquées contre des avocats dans l'exercice de leur profession, ainsi qu'en avait fait état le reportage publié dans "Jornal do Brasil" le 19 août 1984. Procès CDH 099/84.

Eduardo José Dias Santos - Homicide

Avocat du Syndicat des travailleurs ruraux de Mata de São João, Bahia, assassiné le 26 juillet 1984 devant chez lui par trois tueurs à gages, en raison de sa défense de 300 familles de petits paysans de la région. Le crime a été communiqué au Conseil fédéral de l'OAB par le président de la CONTAG, José Francisco da Silva, dans un télégramme daté du 27/07/84. Procès CDH 067/84.

Eliezé Santos - Tentative d'homicide

Le 3 août 1983, l'avocat conseil Eliezé Santos a été l'objet d'une tentative d'homicide vers 19 H, devant chez lui, dans la ville de Vitória da Conquista, par un tueur professionnel nommé José Orlando Pereira Lopes.

José Carvalho Barbosa - Disparition

Avocat dans l'Etat de Mato Grosso, visé en août 1983 pour son activité professionnelle. D'après les informations de la section OAB locale, "en dépit des efforts du secrétariat d'Etat à la sécurité publique de l'Etat, avec l'aide de la section locale de l'OAB dans la personne de Me Olinto Gonçalves Filho, avocat désigné, ainsi qu'avec la collaboration du ministère public de l'Etat du Mato Grosso, dans la personne de M. Anselmo Falcão de Arruda, procureur désigné, aucune solution n'a été jusqu'à présent apportée au cas". Procès CDH 026/83.

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 295 F - Etranger 330 F - Avion 440 F
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441